

Cotisations sociales des Travailleurs Non Salariés

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS



Pour les travailleurs indépendants (artisans et commerçants) et les professions libérales quelque soit leur statuts (Entrepreneurs individuels et Gérants majoritaires) → à ce jour 23/03/2020 **les échéances des 20 Mars et 5 Avril** sont automatiquement suspendues par les URSSAF.

Dans l'attente de mesures à venir, le montant de cette échéance sera lissé sur les échéances ultérieures (mai à décembre).

En complément de cette mesure, les travailleurs indépendants et les professions libérales peuvent solliciter :

- *L'octroi de délais de paiement, y compris par anticipation. Il n'y aura ni majoration de retard ni pénalité ;*
- *Un ajustement de leur échancier de cotisations pour tenir compte d'ores et déjà d'une baisse de leur revenu, en réestimant leur revenu sans attendre la déclaration annuelle ;*

Les travailleurs indépendants peuvent également solliciter l'intervention de l'action sociale du Conseil de la Protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) pour la prise en charge partielle ou totale de leurs cotisations ou pour l'attribution d'une aide financière exceptionnelle.

Les artisans commerçants peuvent réaliser leurs démarches :

- Par internet sur secu-independants.fr, Mon compte pour une demande de délai ou de revenu estimé
- Par courriel, en choisissant l'objet « Vos cotisations », motif « Difficultés de paiement »
- Par téléphone au 3698 (service gratuit + prix appel)

Les professions libérales peuvent également réaliser leurs démarches :

- Par internet, se connecter à l'espace en ligne sur urssaf.fr et adresser un message via la rubrique « Une formalité déclarative » > « Déclarer une situation exceptionnelle ».
- Par téléphone, contacter l'Urssaf au 3957 (0,12€ / min + prix appel) ou au 0806 804 209 (service gratuit + prix appel) pour les praticiens et auxiliaires médicaux.

CAISSES RETRAITES LIBERAUX



La majorité des caisses de retraites ont suspendu les prélèvements de cotisations.

Tableau de synthèse à ce jour

à jour	24/03/2020	Mars	Avril	Mai	Plus d'info
CNBF	Avocat	Suspendu 15/03	Suspendu	Pas encore	https://www.cnbf.fr/fr/accueil-2
CARMF	Médecins	Paiement	Suspendu	Suspendu	http://www.carmf.fr/
CAVP	Biologiste	Suspendu 15/03	Suspendu	Pas encore	https://www.cavp.fr/contact
CAVP	Pharmacien	Paiement	sur demande	sur demande	https://www.cavp.fr/contact
CARCD	Dentiste	Paiement	Suspendu	Suspendu	http://www.carcdsf.fr/
CARPINKO	Infirmier Kiné	Suspendu 15/03	Suspendu	Pas encore	https://www.carpimko.com/
CARPV	Vétérinaires	Paiement	Suspendu	Suspendu	https://www.carpv.fr/
CAMAVAC	Assureur	pas d'info	pas d'info	pas d'info	https://www.cavamac.fr/
IRCEC	Artistes	Suspendu 15/03	Suspendu	Suspendu	http://www.ircec.fr/
CIPAV	Autres	Suspendu 15/03	Suspendu	Suspendu	https://www.lacipav.fr/

Ces caisses disposent aussi de fonds de solidarité qui peuvent être activés → plus d'information sur chaque site internet